Petit Milaneay Nillancous Milaneay

















LE BRUADAN

















Mairie de Mill

Horaires d'ouverture au public

LUNDI S MARDI S JEUDI S VENDREDI

9h00/13h00

SAMEDI

MERCREDI

10h00/12h00

fermé

Une permanence est assurée tous les samedis matins par le Maire ou ses adjoints.

Tél. 02.54.96.64.78

e-mail: contact@mairiemillancay.fr Site internet: http://millancay.fr/

Déchetterie Neung-sur-Beuvron

Horaires d'ouverture au public

hiver

du 01/11 au 31/03

du 01/04 au 30/10

MARDI 🛞 JEUDI

MARDI 🛞 JEUDI

14h00/17h00

14h00/17h30 SAMEDI

SAMEDI

14h00/17h00

14h00/18h00

Agence postale

Horaires d'ouverture au public

LUNDI SA MARDI SA JEUDI SA VENDREDI

9h00/13h00

SAMEDI

MERCREDI

10h00/12h00

fermé

Levée du courrier du Lundi au Samedi à 13h00

Tél. 02.54.96.64.90

Déchetterie Dhuizon

Horaires d'ouverture au public

hiver

du 01/11 au 31/03

du 01/04 au 30/10

LUNDI S MERC. VEND. LUNDI MERC. VEND.

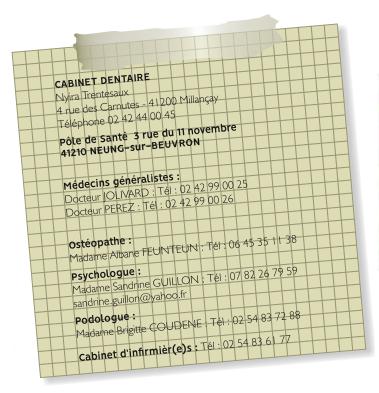
14h00/17h00

14h00/17h30 SAMEDI

SAMEDI

9h00/12h00

9h00/12h00







Le Mot du Maire



Chères Millançoises, chers Millançois,

e projet majeur de notre mandat 2020 - 2026 et initié sous le mandat précédent, touche à sa fin. Tout a débuté par l'achat en 2016, de la bâtisse construite en 1903 et située au 2 rue du Plessis.

Une opportunité offerte à la commune par le tribunal de Blois, suite à une liquidation judiciaire du propriétaire. Pour un prix dérisoire, nous devenions donc propriétaires de ce qui sera considéré plus tard, comme une friche urbaine. Le Conseil Municipal avait souhaité prendre la main sur l'avenir de cette construction du début du vingtième siècle, située en plein centre bourg.

Mais voilà quel avenir lui donner?

Depuis début 2015, nous avions entrepris une étude d'aménagement de la place de l'Eglise, de la rue de la Madeleine et évoqué une éventuelle démolition permettant l'extension de la place de l'Eglise. Le bureau d'études qui nous accompagnait dans ce programme, nous en avait, à juste titre, dissuadés.

Après avoir étudié toutes les possibilités de réutilisation du bâti, en sauvegardant le patrimoine communal, interrogé les chambres consulaires, le Conseil Municipal opta pour la création d'un restaurant.

Vu l'état de délabrement et le changement d'affectation des surfaces, une étude d'architecture aura permis, avec le concours d'artisans locaux, de redonner tout son faste d'antan à cette adresse.

Tous les financeurs publics : Département, Région, Etat, sensibles au développement touristique de notre Sologne et à l'argumentaire présenté par notre Conseil, ont participé largement à l'équilibre financier de notre projet, avec un apport de plus de 70% du montant global.

La réussite de cet ambitieux projet nous la devons à nos élus, à nos agents, auxquels nous associons Alain Delarbre, pièce maîtresse de l'équipe précédente.

Comme nous l'avions annoncé dans le bulletin de décembre dernier, un jeune couple nouvellement installé à Millançay, signataire d'un bail commercial avec la commune, proposera courant août, sa carte gastronomique. Nous leur souhaitons tout le succès qu'ils méritent, ils participeront à la promotion de notre Village.

Six constructions de maisons individuelles sont en cours, la micro crèche pourrait ouvrir fin d'année, ce sont de bons indicateurs, encourageants pour l'avenir.

le vous invite à lire, entre autres, l'article sur "Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable".

Il définit les orientations générales d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysages, de protection des espaces agricoles et naturels et de préservation des continuités écologiques retenus pour le territoire de la Communauté de Communes de la Sologne des Etangs. Il précise les orientations concernant l'habitat, les déplacements, le développement économique, commercial et des loisirs, les réseaux d'énergie et communications numériques. Il fixe des objectifs de modération de consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Un grand merci à Madame Nelly Poulain qui prend une retraite bien méritée, à la rentrée prochaine. Elle laissera le souvenir d'un agent consciencieux, disponible, probe. Appréciée des enfants, elle aura contribué à leur éducation en apportant de l'affection maternelle.

Bien cordialement,

Philippe AGULHON, Maire de Millançay

04 La vie communale

- 04 Finances
- 07 Travaux

08 La vie scolaire

- 08 L'amicale des Ecoles
- 09 Le carnaval
- 10 Les CP-CE1

Sommaire

- II Le prix littéraire des incorruptibles
- 12 Le Regroupement Pédagogique Intercommunal 27 Autour de la bonne heure

l 4 La vie locale

- 14 La médiathèque Annick Faÿs
- 16 Le Centre de Secours
- 17 Commémoration du 8 mai
- 17 l'état civil

18 L'Intercommunalité

20 La vie associative

- 20 La P.A.R.C. Millançoise
- 21 La gymnastique volontaire
- 22 Le Tennis Club Sologne des Etangs
- 23 Ensemble et solidaires
- 24 Millan'Cyclisme
- 25 L'Etang des Millançois
- 25 Ecole Rallye Trompes de la Frenais
- 26 Le comité des fêtes
- 28 Calendrier des manifestations

29 Renseignements utiles

31 Répertoire de nos artisans et commerçants



Le budget 2023 a été voté le 7 avril 2023 par le Conseil Municipal. Nouveauté cette année, la commune passe à la nouvelle nomenclature budgétaire M57 sur le budget communal au 1 er janvier 2023 et a créé un budget annexe pour le restaurant avec la nomenclature simplifiée M4, obligation pour la récupération de TVA.

Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Ce budget a été réalisé sur les bases de la commission finances et présenté le 27 mars 2023. Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt à 250 000 € dont 184 000 € HT pour le restaurant et à 170 000 € pour les travaux du traitement de l'eau.
- de mobiliser des subventions auprès du conseil départemental et de la Région chaque fois que possible. Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment :
- les charges courantes, le versement des salaires des agents de la commune et des indemnités des élus, etc.;
- et de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Le bilan 2022 fait apparaître les situations suivantes :

Budget principal

Un excédent de fonctionnement capitalisé : 90 359,05 €
Un déficit d'investissement : 9996.58 €

Notre budget principal 2022 présente donc un excédent global de +80 362,47 €, conforme à nos prévisions.

Budget eau et assainissement

• Un excédent de fonctionnement : 47 637,86 €

• Un excédent d'investissement : 5 042,70 €

Ce budget présente donc un excédent global de +52 680 56 € qui sera affecté en l

Ce budget présente donc un excédent global de +52 680,56 € qui sera affecté en réserves nécessaires aux travaux à prévoir sur notre réseau d'eau.

Pour 2023, l'élaboration du budget principal a été réalisée en tenant compte des principaux investissements à réaliser :

- L'achèvement de la réhabilitation d'un bâtiment en création d'un restaurant et d'un logement, l'acquisition d'un terrain en vue de la possible création d'une aire de campings cars.
- La remise en service de l'ancien silo pour épaississement des boues, la réhabilitation de l'unité de traitement de fer sur le budget eau et assainissement.

Les subventions d'investissements prévues pour le « restaurant » s'élèvent au total à 573 698 € :

- de l'État : DETR de 146 00 1,00 € ; DSIL de 146 000,00 €, Plan de relance 92 997,00 € ;
- du département : DSR 2021 de 30 000 € DSR 2022 de 45 000 € ;
- de la Région : 113 700 €.

Pour faire face à la baisse de nos recettes de fonctionnement dont la dotation forfaitaire de l'État qui a baissé de 32 384 € en 10 ans, les taux des impôts locaux pour 2023 sont augmentés en proportionnalité, avec cette année la mise en place de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires :

- Taxe foncière sur le bâti (communal 19% + départemental 24,40%): 43,40 %
- Taxe foncière sur le foncier non bâti: 39,84 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires: 15,20 %

Pour la Commission Finances Pascal LIEUVE

■ Présentation synthétique

Autofinancement brut et net

Ces données montrent notamment notre capacité à financer de futurs investissements, pour notre Commune, cette capacité existe pour des montants « raisonnables » en tenant compte des différentes aides mobilisables.



Capacité d'autofinancement brute

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...).

Capacité d'autofinancement nette

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.



Endettement

Les deux graphiques suivants illustrent la politique menée pour réduire annuellement notre endettement et retrouver une capacité de recourir à l'emprunt pour financer des investissements futurs. En 2021, nous avons ainsi amorti 66 260 \in de capital d'emprunt. Sur le budget 2022, nous avons inscrit 2 lignes d'emprunt : 250 000 \in pour financer une partie des travaux du restaurant et $170\,000\,\in$ au budget eau et assainissement

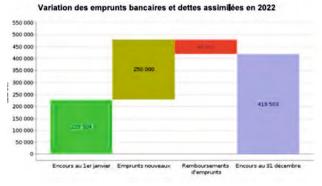


Evolution des dettes et des charges financières

L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette.

L'encours de dettes au 3 l décembre de l'exercice représente le solde à rembourser au terme de l'année comptetenu:

- I. des nouvelles dettes souscrites au cours de l'exercice (emprunts nouveaux): 250 000€
- 2. des dettes remboursées durant l'exercice (remboursements d'emprunts): 60 001€



■ Bilan financier de la réhabilitation de la maison 2 rue de Plessis, futur restaurant LE BRUADAN

SUBVENTIONS						
	Attribution	Subventions versées			Reste à	
Subventions		2021	2022	2023	percevoir en 2023	
DSIL	146 000,00€	43 800,00 €		47 354,12 €	54 845,88 €	
DETR 2021 ET 2022	146 001,00 €	43 800,30 €	61 872,27 €		40 328,43 €	
PLAN DE RELANCE - Fonds friche	92 997,00 €	27 900,00 €	27 893,10 €		37 203,90 €	
Département DSR 2021	30 000,00 €		30 000,00 €		0,00€	
Département DSR 2022	45 000,00 €				45 000,00 €	
Région	113 700,00 €			56 850,00 €	56 850,00€	
Fondation du Patrimoine	0,00€				0,00€	
TOTAL	573 698,00 €	115 500,30 €	119 765,37 €	104 204,12 €	234 228,21 €	





Usine de déferrisation au pied du château d'eau

Depuis la mise en place du nouveau contrat d'exploitation des réseaux d'eau et d'assainissement de la commune en janvier 2022, les travaux d'amélioration et de remplacement des filtres pour le traitement de l'eau potable étaient programmés. A ce jour tous les travaux sur l'unité de traitement sont terminés. Les essais sont concluants et les analyses satisfaisantes.

Nous attendons le feu vert de l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour distribuer l'eau dans notre réseau.



Pendant les travaux, c'est grâce à l'interconnexion avec Romorantin, travaux réalisés pendant le précédent mandat, que notre délégataire VEOLIA a maintenu le service. Une nouvelle convention de fourniture d'eau a été conclue avec la ville de Romorantin plus équitable et plus simple avec un échange équilibré des mètres cubes fournis et consommés.

La prochaine étape est l'inspection du forage en ITV (inspection télévisée) recommandée tous les dix ans. Nous programmons cette intervention pour 2024. L'objectif est de connaître l'état de vieillissement du forage afin de prendre les mesures préventives (réfection de crépines, état général des pompes, colonne de refoulement)

Le transfert des compétences eau potable et assainissement à la Communauté de Communes de la Sologne des Etangs (com.com) doit être effective au plus tard en janvier 2026. La commune s'efforce d'avoir des réseaux en bon état et de transférer un patrimoine sain.

La com.com a, de son côté, engagé un audit des réseaux et organisation de gestion des services des communes et se prépare à reprendre la gestion des II communes (une commune étant déjà en syndicat cette dernière ne sera pas transférée à la com.com).



Pour l'assainissement, le recul du COVID nous permet de revenir à un épandage traditionnel en terre agricole et nous avons pu mettre fin au transfert des boues de station d'épuration vers la station de compostage de Romorantin.

Les périodes de sécheresse se succèdent et nous devons rester vigilants sur notre consommation et restreindre autant que faire se peut nos usages. Pour information, nous constatons une consommation de 83 mètres cubes par an par abonnement en 2022 contre 87 en 2021 et c'est 38 000 mètres cubes mis en distribution à l'année.

L'équipe municipale reste attentive à la bonne gestion de ce service.





L'Amicale des Écoles est heureuse de vous annoncer que la kermesse des écoles du RPI sera organisée le 25 Juin sur la commune de Loreux.

Cet évènement clôturera nos animations pour cette saison mais nous préparons déjà la rentrée qui verra *la tenue d'une journée halloween, un « vide ta chambre » et notre marché de Noël*.

Artisans, Créateurs, Producteurs, n'hésitez pas à nous contacter dès à présent afin de retenir votre emplacement . Nous restons disponibles pour tout renseignement. **amicale.mlv@gmail.com**

Parents, Grands-parents, Amis de nos écoles, tous les bénévoles sont toujours les bienvenus afin d'agrandir les rangs de notre association selon vos disponibilités. Suivez-nous sur notre page Facebook : amicaledesecolesL2MV













Pour l'occasion, chacun avait revêtu son plus beau déguisement : super héros, princesses, chevaliers, astronautes, sorcières : que programme : goûter, boum, chamboule tout, parcours d'échasses,

ballons et jeu de quilles. Les enfants ont passé une joyeuse matinée!

Emilie BARBIEU, Mélanie PREVAULT, Mathilde JAROUSSE



Classe des CP-CE1

Visite du château de Chambord





Fin juin, les CP-CE I ont visité un site essentiel de notre patrimoine local : **le château de Chambord**. Après avoir comparé l'allure du château fort médiéval avec celle du château de la Renaissance, les élèves sont entrés pour en identifier ses principaux éléments architecturaux comme l'escalier à double révolution, les salamandres de François ler et les jardins à la française. Ils ont aussi pu apprécier l'impressionnant spectacle de chevalerie équestre et rapaces.

Mme Barbieu

La fresque

66 Après l'automne

à la montagne réalisés

en forët et l'hiver

l'année dernière.

ils ont représenté

🏲 à la campagne.

le printemps







Les CP-CET ont poursuivi la peinture de la fresque du préau de l'école élémentaire, sur le thème des saisons et des paysages.

Ils ont tout d'abord conçu une maquette de la fresque en dessinant ce qu'ils souhaitaient y voir représenter : des animaux et leurs petits, une rivière, des arbres fleuris, un arc-en-ciel, des fleurs multicolores et des insectes variés. Valérie Lugon, artiste plasticienne, est partie de ces dessins pour réaliser un tracé sur le mur que les élèves ont ensuite peint en utilisant des outils et des techniques variés : pinceaux de tailles différentes, empreintes, pochoirs, tampons... Mr Agulhon a également participé, en concevant des pièces de bois (barrières, nuages, mouton et hirondelles) peintes par les élèves puis apposées au mur pour donner du volume à l'ensemble de la fresque.

Un vers de Jacques Prévert, « Il faut protéger la nature », viendra rappeler aux élèves l'importance de préserver la richesse de nos paysages...

Cette expérience leur offre l'occasion de partager le plaisir de concevoir et de réaliser une œuvre collective, avec l'aide d'une artiste professionnelle. Nous remercions le SIVOS, le Lions Club de Romorantin et l'Amicale des Ecoles, dont les subventions ont permis de concrétiser ce projet artistique.

L'année prochaine, les futurs CP-CEI reprendront les pinceaux pour suivre la rivière jusqu'à l'océan et représenter la plage, sous un chaud soleil d'été...









Prix littéraire des Incorruptibles

Grâce au financement de la médiathèque de Millançay, les PS-MS-GS et les CP-CEI ont participé au **prix** littéraire des Incorruptibles. Après la lecture de six albums, chaque élève a choisi son ouvrage préféré lors d'un vote organisé par les bénévoles de la bibliothèque. Ce fut ainsi l'occasion de découvrir les étapes du vote républicain : les cartes d'identité et d'électeur, les bulletins, l'urne, le secret d'une élection et le dépouillement.

Cette participation à un prix littéraire national permet de valoriser le plaisir de lire, d'attirer l'attention sur les illustrations, d'enrichir le vocabulaire et sert de support à

des discussions autour de thèmes variés. Les CP-CE I ont ainsi pu aborder des sujets comme l'amitié, le pouvoir ou encore la timidité. De leur côté, les PS-MS-GS ont évoqué ensemble la famille et les voyages sur un ton humoristique.

Les élèves de maternelle ont ainsi élu « Ça ne tourne pas rond » de Régis Lejonc et « Et si ? » de Chris Haughton. Le choix des élèves de l'élémentaire s'est porté sur « Le grand voyage de Quenotte » de Jessica Meserve. Les familles pourront retrouver tous les ouvrages du prix littéraire, à la bibliothèque de Millançay.

Mme Barbieu, Mme Prévault, Mme Jarousse











Le syndicat intercommunal à vocation scolaire

Transport scolaire

Suite à un nouvel appel d'offres lancé en avril 2023, le prestataire Simplon a été reconduit pour organiser le service de transport scolaire sur les deux lignes à la rentrée prochaine. Le schéma de transport scolaire, ainsi que les horaires de transport, resteront inchangés en septembre 2023.

Les inscriptions aux transports scolaires peuvent s'effectuer en ligne jusqu'au 21 juillet 2023 sur le site de la Région remi-centrevaldeloire.fr

Le règlement de transport scolaire avec les procédures d'inscription, les modalités de prise en charge, les conditions d'utilisation, les bonnes attitudes à adopter dans un bus, les sanctions possibles, est également consultable en ligne sur le site de la Région.

Pour information, le coût du transport d'un élève varie entre 800 € et 1 200 € par an. Beaucoup de régions refacturent ce coût aux familles, ce qui n'est pas le cas de la Région Centre-Val de Loire.

Subventionnement des projets pédagogiques des enseignantes

- Lors du conseil syndical du 2 février 2023, les délégués ont examiné les demandes de subventions des équipes enseignantes. Afin d'enrichir les compétences artistiques, sportives et culturelles des élèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal, les membres du Sivos ont choisi de soutenir financièrement ces projets et ont apporté une aide correspondant à 75 % du coût global des demandes. Ils ont voté les subventions suivantes:
- 750 € pour le projet percussions de la classe de Mme Joubert (PS-MS-GS) de l'école de Marcilly-en-Gault.
- 200 € pour des séances de basket dans la classe de Mme Costa (CP-CE I -CE2) de l'école de Marcilly-en-Gault.
- 400 € pour découvrir les arts du cirque dans la classe de Melle Prévault/Melle Jarousse (PS-MS-GS) de l'école de Millançay.
- 300 € pour des cours de tennis dans la classe de Mme Barbieu/Melle Jarousse (CP-CEI) de l'école de Millançay.

- 800 € pour la réalisation d'une fresque avec l'aide d'une plasticienne par les élèves de Mme Barbieu/Melle Jarousse (CP-CEI) de l'école de Millançay.

Nous remercions l'Amicale des écoles qui apporte également une aide financière aux demandes pédagogiques des trois équipes enseignantes.

Le Sivos a, par ailleurs, accordé une subvention exceptionnelle de 1000 € aux deux classes de l'école de Villeherviers pour financer le voyage de fin d'année au château de Versailles afin que les élèves découvrent des monuments du patrimoine français et développent le sens de l'observation, de la curiosité sur le monde qui les entoure. Avec les mêmes objectifs pédagogiques, la classe de Mme Barbieu et de Melle

Jarousse de l'école de Millançay visitera le château de Chambord au mois de juin, la classe de Mme Costa de Marcilly-en-Gault le château de Blois.

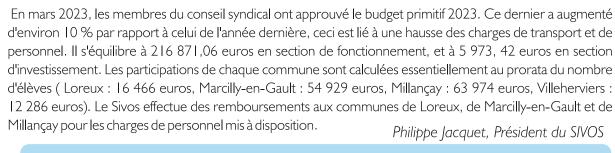


Réalisation de jardin à la française par les élèves de Mme Laurent et de Mme Napias à l'école de Villeherviers





Le budget primitif du Sivos



Remerciements aux équipes enseignantes et aux agents.

Nous remercions les équipes enseignantes et les agents pour leur investissement tout au long de cette année scolaire auprès des élèves des trois écoles.











ION : arriver à l'arrêt 5 minutes avant le passage du bus formément à l'article 5.1 du règlement de transport scolaire régional

Ligne I : Marcilly-en-Gault - Villeherviers ALLER

_							
	Horaire	es Commune	Point d'arrêt	Etablissement scolaire desservi			
/en	8h09	Marcilly-en-Gault	Ecole st Exupéry				
∕-ne	8h29	Villeherviers (arrivée)	Mairie	Ecole de Villeherviers			
ar-16	8h35	Villeherviers (départ)	Mairie				
Lun-Mar-leu-Ven	8h45	Loreux*	Parking salle des Fêtes	5			
	8h58	Marcilly-en-Gault	Ecole St Exupéry	Ecole de Marcilly			
	Loreux* uniquement pour les enfants de Loreux scolarisés à Marcilly-en-Gault						

Ligne 2 : Millançay - Villeherviers ALLER

_	,	5 /			
	Horaires	s Commune	Point d'arrêt	Etablissement scolaire desservi	
Ven	8h10	Millançay	Ecole Elémentaire		9
len-	8h20	Loreux*	Parking salle des Fêtes		-
1ar-,	8h30	Villeherviers (arrivée)	Mairie	Ecole Villeherviers	- 2
nn	8h34	Villeherviers (départ)	Mairie		Σ
	8h52	Millançay	Ecole Elémentaire	Millancay	=
	8h56	Millançay	Ecole maternelle	Millançay	

Ligne I: RETOUR

	Horaires	Commune	Point d'arrêt
5	16h17	Villeherviers	Mairie
))	16h39	Marcilly-en-Gault	Ecole de St Exupéry
- B	I6h45	Marcilly-en-Gault	Ecole de St Exupéry
_ 	16h56	Loreux	Parking salle des Fêtes
3	I6h06	Villeherviers	Mairie
		16h39 16h45 16h56	16h17 Villeherviers 16h39 Marcilly-en-Gault 16h45 Marcilly-en-Gault 16h56 Loreux

Ligne 2 : RETOUR

	•			
	Horaires	Commune	Point d'arrêt	
en/	16h17	Villeherviers	Mairie	
\-na	16h27	Loreux	Parking salle des Fêtes	
Lun-Mar-Jeu-Ven	16h37	Millançay	Ecole Elémentaire	
	16h41	Millançay	Ecole maternelle	
	17h03	Villeherviers	Mairie	

La médiathèque Annick Faÿs



D'où vient le nom « Annick Faÿs » donné à la bibliothèque ? nous demande un de nos adhérents.

En 1999, Mme Annick FAŸS, adjointe à Monsieur le Maire Daniel COSTENOBLE, a été à l'origine de la création de la bibliothèque et dès l'ouverture début 2001, a pris en charge sa gestion en tant que responsable pendant de nombreuses années.

En mai 2014, suite à la rénovation des locaux, le conseil municipal a inauguré la nouvelle bibliothèque et a souhaité rendre hommage à Mme Annick FAŸS en rebaptisant la bibliothèque « Jacques Prévert » en Bibliothèque Annick Faÿs, établissement devenu médiathèque puisque des CD-Rom et des DVD ont été ajoutés aux livres et magazines et mis à la disposition des Millançois.

Infospratiques:

L'inscription à la médiathèque est gratuite sur présentation d'une simple carte d'identité et pour les enfants, d'une autorisation parentale.

Horaires d'ouverture :



mercredi de I 5h00 à 17h00 samedi de I 0h00 à I 2h00 un lundi par mois de I 6h00 à I 7h00 (en période scolaire) Pendant l'été, la médiathèque sera fermée du 9 au 23 juillet inclus et du 13 au 20 août inclus. Des difficultés pour vous déplacer ?

La médiathèque vient à vous avec livres, magazines, CD, DVD.

Que vous soyez ou non abonné à la bibliothèque, n'hésitez pas à pousser la porte pour y découvrir : des documents pour tous âges : livres, magazines, albums, bandes dessinées, de nombreux CD et DVD, plusieurs liseuses en prêt, et les NOUVEAUTÉS adultes et enfants / printemps 2023.



créations Pâques 🛦

L'équipe des bénévoles vous souhaîte un très agréable été.

Le calendrier des jours et heures d'ouverture est affiché sur la porte de la bibliothèque et est consultable sur le site internet de la mairie.

Tél. : 02 54 96 24 19 mail : biblio.millancay@gmail.com 2 rue Madeleine 41200 MILLANCAY HORAIRES D'OUVERTURE Un lundi par mois de 16h à 17h30 Mercredi de 15h à 17h00 Samedi de 10h à 12h INSCRIPTION GRATUITE POUR TOUS

La vie locale



Animations

le 14 avril 2023 - Raconte-tapis « la grenouille à grande bouche » avec les petits des maternelles ».

le 16 avril 2023 - Atelier Pâques

le 23 mai 2023 - Vote du prix littéraire des « Incorruptibles » : un article (texte et photos) est consacré à cette animation à la rubrique « scolaire ».

le 3 juin 2023 - Atelier « fête des mères »



Dans le cadre du festival annuel « AMIES VOIX « le 20 octobre à 18h30 : Spectacle "Peaux de bêtes et Paroles d'hommes" proposé par la chanteuse-conteuse Anne Leviel.

Un accueil des scolaires CP-CEI une fois par mois pendant l'année scolaire.

Divers ateliers pour enfants à partir de 6 ans.





Le centre de secours

Le centre de secours de Millançay compte un effectif de 7 sapeurs-pompiers volontaires. Actuellement 3 ont pris une disponibilité pour convenance personnelle.

Prise de conscience:

Le centre de secours compte à ce jour plus de 50 interventions depuis le premier janvier avec seulement 4 pompiers actifs. Sans recrutement à court terme, les agents en place risquent d'être à bout de souffle. J'en appelle à la population millançoise de prendre conscience de l'impact que cela pourrait avoir sur la sécurité de tous si les secours locaux venaient à disparaître.

Le recrutement:

- Être en très bonne condition physique.
- Être âgé entre 16 et 55 ans.
- -Vous pouvez si vous le souhaitez être recruté pour n'effectuer que des missions de « secours à personne ».

Pour toute personne intéressée, merci de contacter le chef de centre :

Sergent Jahan Christophe – tél. 06 17 54 33 44



■ Commémoration du 8 mai

Cette année encore, nos deux porte-drapeaux, anciens combattants d'Afrique du Nord : Jean-Claude Guiguin et Jacques Charpigny , le Conseil Municipal , nos sapeurs pompiers volontaires sous le commandement du sergent Christophe Jahan et de nombreuses familles ont participé à cette soixante dix-huitième commémoration. Je les remercie sincèrement.

Philippe Agulhon

EXTRAIT DU MESSAGE de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et de Madame Patricia MIRALLES, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire

"Ecoutons les survivants et les vétérans qui nous transmettent la mémoire de leurs compagnons, pour que leur témoignage ne disparaisse pas avec eux et qu'il inspire ceux qui s'imaginent leur liberté pour définitivement acquise.

Souvenons-nous du sang versé : il fut le prix de notre liberté. Mourir pour que d'autres puissent vivre libres : c'était le prix exorbitant dont plus de

10 millions de soldats alliés se sont acquittés. Un prix qui, hier comme aujourd'hui, augmente à chaque renoncement, à chaque fois que nous oublions notre passé".







Le PLUi par Alain Delarbre

RAPPEL DES DOCUMENTS REGLEMENTAIRES

La loi Climat et Résilience promulguée le 22 août 2021 et le décret d'application en avril 2022.

Outre les articles portant sur la protection de l'environnement et les économies d'énergie le texte définit très précisément les nouvelles règles concernant la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers.

L'objectif de réduction de 50 % de la consommation des terrains constatés entre 2011 et 2021 (article L.151-5 du code général des collectivités territoriales) doit se traduire dans les documents d'urbanisme.

Le SRADETT, schéma régional de développement durable des territoires, qui précise notamment les objectifs de consommation d'espace NAF,

Le SCoT, Schéma de Cohérence Territoriale, définit les axes d'orientation du développement du territoire et détermine précisément les règles de consommation d'espace pour les besoins du développement résidentiel en zone urbaine et de l'activité économique de chaque EPCI.

Les élus du Pays de grande Sologne en ont tenu compte dans le SCoT, Schéma de Cohérence Territoriale. Sur la base des hypothèses de croissance démographique présentées et retenues par la préfecture, le SCoT détermine notamment les besoins de foncier résidentiel par EPCI et fixe les règles de densification et d'extension de l'enveloppe urbaine.

La Communauté de Communes Sologne des Etangs, CCSE, se voit donc attribuer 29,7 hectares de fonciers pour l'ensemble des besoins de logements jusqu'en 2035, dont 40% en densification de l'enveloppe urbaine, soit 12,1 ha dans l'enveloppe urbaine et 18,6 ha dit "en extension" de l'enveloppe urbaine.

L'approbation du SCoT, prise par le Pays de Grande Sologne le 8 février 2023, permet l'élaboration du PLUi de la CCSE.

Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Le PLUi, en cours d'élaboration, définit les grandes orientations d'aménagement du territoire en allant vers la réduction de la consommation de l'espace. Il détermine, à la place des PLU communaux, POS (Plan d'Occupation des Sols), et cartes communales, les possibilités de construction sur les I 2 communes de la Sologne des Etangs.

Le PLUi, répondant aux prescriptions du code de l'urbanisme, permet de coordonner, d'harmoniser et de mettre en cohérence l'ensemble des politiques publiques de développement. Il définit ainsi les règles juridiques d'utilisation des sols applicables sur l'ensemble des communes, à partir desquelles les maires continueront de délivrer les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager...) des particuliers,

professionnels ou organismes publics.

Le PLUi comprendra 6 documents.

le rapport de présentation : ce document comprend, entre autre, un diagnostic du territoire, une analyse de l'état initial de l'environnement, de la consommation d'espaces naturels et agricoles, l'explication des choix retenus et de leurs traductions réglementaires.

le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui définit les grandes orientations en matière d'aménagement, d'équipements, de protection des espaces naturels, agricoles et leur préservation (densités, espaces verts, typologies de bâti, programme de logements, types de dessertes en transports, objectifs chiffrés de modération de la consommation d'espace...) jusqu'en 2035.

le règlement, composé de plusieurs documents définissant les règles de constructibilité pour chaque zone, à la parcelle, et la cartographie. Les besoins d'espaces sont représentés sous forme de plans à l'échelle de chaque commune de la CCSE, qui localisent notamment les différentes zones (urbanisées, à urbaniser, zones naturelles, zones agricoles,..).

Sur la base des objectifs fixés par le SCoT la commune de Millançay se voit donc attribuer 2,96 hectares dont 1,10 ha en densification de l'enveloppe urbaine et 1,86 ha en extension, pour les besoins résidentiels.

les Orientations d'Aménagement et de Programmation sectorielles (OAP) qui définissent, pour les secteurs identifiés comme stratégiques, les principes et la manière dont la collectivité souhaite aménager, protéger, réhabiliter ces espaces.

l'évaluation environnementale et trame verte et bleue, mise en place tout au long de la construction du PLUi. Objectifs : garantir la durabilité du projet de territoire, limiter ses impacts sur l'environnement, maintenir et reconstituer un réseau d'espaces et d'échanges pour que les milieux naturels puissent fonctionner entre eux (continuité écologique).

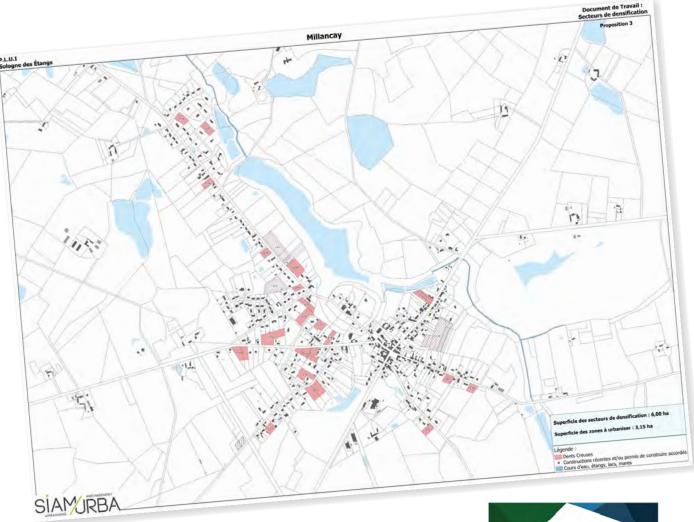
Les annexes qui ont une fonction d'information et comportent notamment les servitudes d'utilité publique (liées au patrimoine, aux ressources et équipements, à la sécurité et santé publiques) et les réseaux d'eau potable et d'assainissement

Calendrier

La réunion avec les Partenaires Publics et Associés, dont la préfecture, la région, le département est projetée en septembre.

Une réunion d'information du public sera organisée au cours du dernier trimestre 2023.

L'objectif de la Communauté de Communes Sologne des Etangs est de prendre l'arrêté de PLUi en début 2024.■



■ Le Photomaton de France Services





Ça bouge France Services Sologne des Etangs!

Un nouveau service, chez vous! Pour vous!

Plus besoin de courir!

Un photomaton est à votre disposition sur notre Communauté de communes Sologne des Etangs!

Profitez-en!

La P.A.R.C Millançoise

Association locale regroupant des amateurs de chevaux et de voitures anciennes.

Comme chaque année, le 14 juillet, notre association organisera sa randonnée calèches et cavaliers, sur le chemin autour de Millançay. Cette journée permet de partager le plaisir de la balade et de se retrouver entre

10ème RALLYE RETRO-SOLOGNOT

DIMANCHE * SEPTEMBRE• 2023

Ce rallye remporte chaque année un énorme succès. Son parcours, sur nos petites routes avec road book et cartographie, est apprécié de tous les participants.

Pour cet anniversaire, nous vous proposons 2 rallyes en 1.

Un premier rallye avec la configuration habituelle pimentée de difficultés supplémentaires sur un road book catégorie EXPERT.

Nouveauté pour cet anniversaire, un second rollye INITIATION avec un road book allégé et plus facile (moins de kilomètres, plus de détails notés, car tracés ...)

Profitez de ce nouveau parcours pour venir participer à ce rallye.



La vie associative

La Gymnastique volontaire

Clap de fin d'année à la Gymnastique volontaire Sologne des Étangs, en invitant gracieusement leurs adhérents (es) et les habitants de la communauté de communes à venir participer et découvrir leur association lors de la soirée party friends du 23 juin dernier.

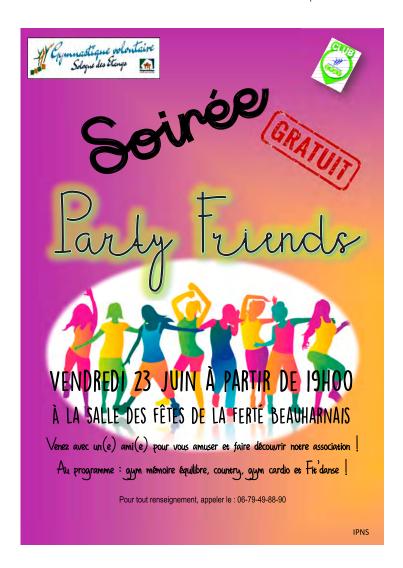
Marie Jo, Marylène, Emilie et Patricia ; quatre de leurs animatrices ont rendu cette soirée forte agréable en pratiquant du Cardio, de la country, de la fit dance et de la gym équilibre mémoire.

Il y en avait pour tous les âges et tous les goûts.

Merci à tous les participants (es) qui contribueront au maintien de notre association.

Nouvelle année, nouveau départ : le 11 septembre 2023.

Trouvez votre résolution sport et bien être idéal en nous contactant :



Marie-Claude LAURENT 0679498890 ou Marie Claire BEAUDOIN 0674567942;

Notre planning sera sur Panneau Pocket à partir de fin août.



Le Tennis Club Sologne des Etangs

Pour cette nouvelle saison : Président : Aurélien THOMAS

Vice-présidents : Dominique DARCHIS et Fabrice LEHOUX

Trésorière : Annette GUILLET Trésorier-adjoint : Julien BRIGAULT Secrétaire : Stéphanie DURAND Secrétaire adjoint : Patrick ROUSSEL

Inscriptions : licence 2023 été (du 1er mai au 31 août-tarif préférentiel)

Il est important de prendre sa licence car elle vous protège en cas de blessure, vous donne des avantages auprès de la FFT et vous permet surtout de pouvoir participer à des tournois homologués.

Rappel des cours:

Pour prendre des cours (enfants et adultes) selon disponibilité, pour la saison 2024 vous pouvez vous renseigner, contactez Mr THOMAS Aurélien au 06.70.35.23.09

Réservation et location des courts et terrains de Beach: TEN'UP. Désormais la réservation des courts de tous les terrains du TCSE se fait en ligne via le site internet TEN'UP (https://tenup.fft.fr/location-horaire).

Ceci apporte un confort pour chacun de réserver à distance il suffit d'utiliser les mêmes codes que ceux que vous utilisiez avant dans votre espace du licencié.

Pour les licenciés cette nouvelle application est à télécharger, elle facilite la recherche de Tournois, partenaires, etc..

Pour jouer occasionnellement sur le terrain extérieur, veuillez régler et récupérer la clé à la **Boulangerie** et **Épicerie de Millançay** que nous remercions. Courant de l'été, le mode opératoire sera modifié (les modalités seront indiquées sur chaque court).

Pour information et toute location spécifique (Comité d'entreprise):

M. Aurélien THOMAS: au 06.70.35.23.09 Rappel du correspondant pour Millançay: M. Aurélien THOMAS: 06 59 48 61 43



Nous remercions tout particulièrement les commerçants qui soutiennent nos animations avec des donations

Le bureau du Tennis Club Sologne des Etangs, s'engage à toujours développer notre Club grâce au soutien de la mairie et de la Communauté de Communes de la Sologne des étangs que nous remercions.



animation Beach-Tennis enfants avril 2023

Animations à venir:

Animations pour les jeunes, TMC vert (17 juin), fête de l'école de tennis (24 juin) (se renseigner auprès du moniteur)

TMC féminin NC-30/3 (renseignement auprès de Mélanie) - 10 juin

Tournoi Seniors (terrains extérieurs des communes) – l'er-16 Juillet 2023

Ensemble & solidaires

ENSEMBLE & SOLIDAIRES

Les activités du premier semestre :

La pétanque les mercredis et les samedis, ainsi que les jeux de cartes à la salle des fêtes ont perdu un peu de fréquentation. Les marches des mardis matin ont gardé une bonne fréquentation. Par contre au niveau des repas au « petit Chesnaie » à Pruniers, nous avons enregistré un plus grand nombre de participants, surtout grâce à la section de Mur de Sologne.

Les sorties du second trimestre:

Jeudi 9 mars, Les pays du cœur pour l'UKRAINE.

Un spectacle haut en couleurs où se sont succédés danses folkloriques Ukrainiennes et chants par un couple de chanteurs aux voix exceptionnelles. La troupe a été très applaudie en fin de spectacle en sachant que leurs proches étaient encore en Ukraine et où certains danseurs étaient retenus dans leur pays.



Samedi I I mars : Assemblée générale

L'assemblée générale qui s'est déroulée à la salle des fêtes a été suivie par une bonne participation des adhérents. Tous les rapports ont été adoptés à l'unanimité. La totalité du conseil d'administration a été réélue et Anne-Sophie BOULAIE, nouvelle adhérente, a intégré le bureau en tant que trésorière adjointe.

Mardi 25 avril : Spectacle ballet

au 06.80.02.10.94.

SHEN YUN à TOURS. Ballet qui invite à voyager dans le monde fascinant de la Chine ancestrale.

et BOURSEREAU Jacques

Renseignements FLICK Alain au 06.37.59.31.12, JAMBOU Patrick au 06.37.58.55.47

Sûrement un beau spectacle, mais l'option de tarif pris par la section de DHUIZON étant trop chère, la sortie a été annulée faute de participants.

Mardi 16 mai : Journée rencontre des sections de DHUIZON, MILLANCAY et MUR de SOLOGNE.

Cette journée qui devait comprendre une marche le matin, un pique-nique le midi et pétanque ou jeux de cartes l'après-midi a dû être reportée en raison d'une température peu propice à faire un pique-nique en extérieur.

Mercredi 24 mai : Une journée sur les pas de George Sand.

Très belle sortie ensoleillée où un petit groupe de la section de Millançay a pu visiter en premier l'église de Saint-Martin à Vic avec

ses fresques romanes. Puis visite guidée du domaine de George Sand à Nohant. Après un bon repas, direction du moulin d'Angibault, qui inspira George Sand pour son roman « le meunier d'Angibault ». Arrêt commenté à la Mare au Diable. Enfin arrêt au domaine du Petit Coudray où les propriétaires ont tout raconté sur l'acquisition du domaine et la restauration jusqu'à nos jours avec dégustation de produits régionaux.

Prévisions de manifestations

2 juillet: porte ouverte, du second semestre

Mois d'aout : vide grenier, 12 septembre : sortie à Sancerre, Octobre: concours de belote,

Novembre : journée rencontre de Simplon

Décembre : repas de Noël.

Activités :

Mardi matin, marche départ à 9h30 parking de la salle des fêtes. (9h en cas de fortes chaleurs)

Mercredi et samedi, pétanque à partir de 14h30 à l'étang des Millançois.

Dernier mardi du mois, jeux de cartes et autres à la salle des fêtes à partir de 14h30.

Deuxième jeudi du mois, repas au petit Chesnaie à Pruniers suivi des jeux de cartes. voir calendrier.



Millan'Cyclisme

Une coupe de France cycliste en Sologne!



2023 sera donc une année particulière pour les quelques 150 bénévoles mobilisés lors du Grand Prix de la Sologne des Etangs! En effet la fédération a choisi notre course pour être le théâtre de la seconde manche de la coupe de France 2023.

C'est l'annonce que l'association a pu faire lors de la présentation officielle de l'épreuve dans le magnifique château de **La Borde-en-Sologne** à Vernou-en-Sologne. Un grand merci à la direction pour cette aimable invitation.

Rendez-vous le **samedi 1er juillet**, où les coureurs partiront de Vernou-en-Sologne pour traverser Courmemin, Veilleins, **Millançay** (13h30/45), Vernou-en-Sologne, Marcilly-en-Gault, Saint-Viâtre, La Ferté-Beauharnais, Neung-sur-Beuvron, Yvoy- le-Marron, La Marolle-en-Sologne, Villeny, Dhuizon, Montrieux, puis un circuit final à effectuer 5 fois autour d'Ecoparc. **Venez nombreux suivre la course en direct (Retransmission télévisée à l'arrivée ou sur internet).**

Festivités, animations (Banda's, car podium, cadeaux...) et restauration à partir de 11h à Vernou en Sologne et 15 h à Ecoparc, château de Villemorant!

Nous vous attendons nombreux pour encourager les champions cyclistes!!!

Une fois de plus, je ne pourrais terminer sans remercier les 150 bénévoles mobilisés pour l'évènement, le bureau directeur qui participe entièrement à cette réussite, ainsi qu'à nos partenaires privés et institutionnels qui nous ont permis de finaliser le budget proche des 27 000€ cette année !!!

Un grand merci à tous!

Erwan Gruss



Le bureau directeur du Millan'cyclisme



L'étang des Millançois



Après cette période de crise sanitaire, l'étang des Millançois est heureux de vous annoncer le grand retour du concours de pêche le 14 juillet 2023 et son traditionnel repas. A cette occasion, des lots récompenseront tous nos participants. L'association offrira une carte de pêche pour la saison 2023 à celui qui aura pêché la plus grosse prise. Début d'inscription :

8h00 au prix de 5€ pour une ligne comprenant une boisson offerte.

La pêche restera ouverte le reste de l'après-midi pour tous les participants.

Avis aux amateurs de pêche!!!!!

A l'issue de ce concours, un repas champêtre ouvert à tous sera servi sous chapiteau à partir de 12h30. Au menu : salade composée, bavette et son accompagnement, fromage, dessert, café. Prix : 12 € par adulte et 6 € par enfant de moins de 12 ans.

Pour une meilleure organisation merci de bien vouloir réserver au 06.74.17.98.76 ou par mail à l'adresse suivante : <u>pacal.d24@gmail.com avant le lundi 3 juillet 2023</u>

Vous pouvez venir passer de bonnes journées autour de l'étang au tarif de 5 € par adulte et 2.50 € par enfant. Les tickets sont toujours en vente chez l'épicier.

Cynthia DUPUIS- Trésorière de l'association

Ecole Rallye Trompes de la Frenais

L'École Rallye Trompes de la Frénais fut créée en 1993 par Patrick HISTACE, toujours présent, pour le plus grand bonheur des sonneurs du groupe. C'est donc naturellement que nous allons fêter dans l'été les 30 ans de notre belle association intergénérationnelle.

La vie du groupe a été marquée par deux beaux concerts en ce début d'année 2023. Le premier a eu lieu le samedi 15 avril, à la demande de l'association Dalobé, en l'église de St Denis-sur-Loire. Nous inaugurions alors un nouveau programme avec pour entrée des fanfares de maîtres et d'équipages typiques de Sologne.



Le deuxième a eu lieu le samedi 22 avril en l'église St AIGNAN de Millancay. Les Millançois étaient d'ailleurs nombreux à s'être déplacés. Les trompes de la Frénais étaient pour l'occasion accompagnées d'un groupe ami, « les Trompes du musée du Veneur de Montpoupon ».

C'est devant 230 spectateurs que nous nous sommes produits.

Encore merci à la mairie de Millançay, au Père Pelat ainsi qu'à l'ensemble de nos sponsors pour leur soutien.

Vous pourrez nous retrouver lors de la fête de l'automne à Chaumont Sur Tharonne le 10 septembre et à la foire de la citrouille à Millançay le 23 septembre.

Bon été à tous.....

Le comité des fêtes



Le comité des fêtes de Millançay vous annonce qu'il organise sa fête de la musique qui aura lieu le 23 juin 2023 à 19h30 dans la cour de l'école maternelle (derrière la mairie)

Vous pourrez venir entre amis vous restaurer (saucisses merguez frites) et vous amuser avec notre animatrice LAURE.



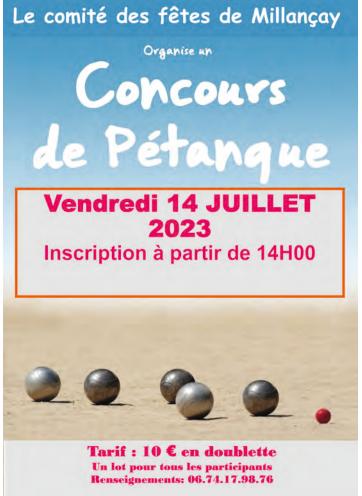


La 42ème foire à la citrouil arrive à grands pas. Nous allons retrouver tous nos commerçants, artisans, salon artisanal, brocante, bandas et fanfare pour passer un très bon week-end à Millançay.

> L'équipe dynamique du Comité des fêtes accueillera avec plaisir toutes les personnes qui souhaiteraient apporter des idées nouvelles et s'investir même occasionnellement dans l'organisation d'une ou plusieurs manifestations et notamment la Foire à la citrouille.

> Vous pouvez ainsi prendre contact avec les membres du bureau, Cynthia DUPUIS ou sur notre site internet: cdfmillancay.wifeo.com ou par mail cdf.millancay@hotmail.fr

Cynthia DUPUIS Présidente du comité des Fêtes



Autour de la bonne heure

Course Nature, Run & Bike et Marche Nordique

Une organisation: Club Détente de Millancay

Ce dimanche 14 mai, il faisait plus frisquet que les années précédentes au départ de la course nature autour de la bonne heure.

Ils étaient environ 160 derrière la ligne de départ et prêts à s'élancer pour :

Une course de 10,2 km Une course de 15km Un run et bike de 15 km et

Une marche nordique de 10 km

Mail: adlbh@orange.fr Les Millançois étaient bien présents sur les différentes épreuves . . . Bravo!

Le club de l'ACR (Athlétisme Club Romorantinais) était comme les années précédentes, venu en force.

Tous les participants sont repartis avec des produits de la ferme du Lieu Neuf (asperges, fraises, fromage.... Rien que des produits locaux)

Nous remercions tous les bénévoles, les services techniques, les sapeurs-pompiers et la municipalité, qui sans eux, cette course n'existerait pas.

Plus de 220 photos circulent sur notre page Facebook. N'hésitez pas à les consulter et mettre un petit commentaire

Nous vous donnons rendez vous à l'année prochaine







Pour nous retrouver, partager, nous joindre:

Facebook : adlbh Autourdelabonneheure

Notre site: http://autourdelabonneheure.wifeo.com

Calendrier des manifestations culturelles et sportives de Milançay au 2nd semestre 2023

juillet

SAMEDI I er JUILLET: Grand Prix de la Sologne des Étangs organisé par MILLAN'CYCLISME DIMANCHE 2 JUILLET: Messe en plein air, organisée par PAROISSE DE ROMORANTIN, au Champ de Foire I Journée Portes Ouvertes, organisée par ENSEMBLE & SOLIDAIRES à l'Étang des Millançois DU 3 AU 18 JUILLET: Tournoi de Tennis Séniors organisé par le TENNIS CLUB SOLOGNE DES ETANGS

JEUDI 13 JUILLET : 19h15 Vélos fleuris organisés par MILLAN'CYCLISME ; 19h30 Vin d'honneur offert par la Mairie ; 22h00 Revue des Pompiers ; 22h30 Retraite aux Flambeaux puis feu d'artifice et bal.

VENDREDI 14 JUILLET: Concours de pêche, organisé L'ÉTANG DES MILLANCOIS

Randonnée équestre avec calèches et cavaliers, organisée par LA P.A.R.C MILLANÇOISE à l'Étang des Millançois

Concours de Pétanque, organisé par le COMITE DES FÊTES

MERCREDI 26 JUILLET : Jeux de cartes, organisés par ENSEMBLE & SOLIDAIRES à la salle des fêtes de Millançay

août

VENDREDI 4 AOUT : Les Estivales de l'été 2023 par le Conseil Départemental de Loir-et-Cher – Concert de rock – groupe Blésois KEROSEN - organisé par la COMMUNE DE MILLANCAY, au Champ de Foire à 20h00

MARDI 29 AOUT : Jeux de cartes, organisés par ENSEMBLE & SOLIDAIRES à salle des fêtes de Millançay

septembre

DIMANCHE I7 SEPTEMBRE : 10éme Rallye Rétro-Solognot, organisé par LA P.A.R.C MILLANCOISE 23-24 SEPTEMBRE : 42éme Foire à la Citrouille, organisée par LE COMITE DES FETÈS MARDI 26 SEPTEMBRE : Jeux de cartes, organisés par ENSEMBLE & SOLIDAIRES à la salle des fêtes de Millançay

octobre

MARDI 3 I OCTOBRE : Jeux de cartes, organisés par ENSEMBLE & SOLIDAIRES à la salle des fêtes de Millançay

novembre____

SAMEDI I I NOVEMBRE: Cérémonie du 11 novembre

VENDREDI I 7 NOVEMBRE : Fête du Beaujolais et Touraine primeur, organisée par la commune

MARDI 28 NOVEMBRE : **Jeux de cartes**, organisés par ENSEMBLE & SOLIDAIRES à la salle des fêtes de Millancay

SAMEDI 25 NOVEMBRE: Repas des aînés, organisé par la commission d'actions sociales de la commune

décembre

DIMANCHE I 0 DECEMBRE : Marché de Noël, organisé par l'AMICALE DES ECOLES à Millançay MARDI 26 DECEMBRE : Jeux de cartes, organisés par ENSEMBLE & SOLIDAIRES à la salle des fêtes de Millançay

Fêtes et cérémonies-Calendriers des manifestations 2023

■ Renseignements utiles

■ Le refuge de Sassay



Notre Assemblée Générale du 3 juin dernier, a permis de faire le bilan de l'année 2022 qui s'est déroulée sous le signe de la mission sociale du Refuge de Sassay, dans le sens de partenariat, car nous avons tissé des relations sincères et respectueuses avec les administrations, les services hospitaliers, les Instituts Medico Educatifs, les établissements d'enseignement professionnel, les entreprises et centres commerciaux.



Ces aides financières et matérielles nous ont permis de passer des caps difficiles,

comme l'augmentation des abandons, cet été, celle des frais vétérinaires ou du prix des croquettes.

Les animaux accueillis arrivent, le plus souvent, avec des pathologies sévères. Les chiots et chatons trouvés dans des cartons ou des sacs poubelle, doivent être biberonnés I ou 2 mois. Et toujours beaucoup de demandes d'abandon de la part de particuliers qui ont acquis des chiens ne convenant absolument pas à leur mode de vie ou laissés par des personnes partant en EHPAD, voire décédées. Le souci est que beaucoup de places sont occupées par des molosses, la plupart catégorisés. Fin 2022, le refuge comptait 19 chiens de catégorie I et II, en mai 2023, 16 catégorie I et 4 catégorie II et 26 molosses croisés dogue, boxer, labrador...

Car nous avons de plus en plus de réquisitions, de cas de maltraitance, trafic de chiots ou élevages illégaux. Les Bulldogs américains ont remplacé les Staffs qui ont succédé aux Rottweillers ou aux Malinois trop réactifs. Le Refuge se porte partie civile dans les cas de maltraitance avérée, dont elle a été saisie. Pour les autres, qui n'intéressent pas nos adoptants, il y a très peu d'opportunités de recasement dans la région, sans parler du fait que les contraintes administratives sont importantes, et qu'une évaluation de comportement préalable est obligatoire.

Aussi, nous demandons aux mairies de reprendre leurs chiens catégorisés à l'issue des 10 jours de fourrière. Mais en fait, ce ne sont pas les petites communes qui remplissent le Refuge de Staffs, mais Blois, surtout.

En décembre 2022, nous détenions 113 chiens et 71 chats et en mai 2023, nous en sommes déjà à 123 chiens et 41 chats!

Heureusement, de nombreuses satisfactions avec une équipe à l'écoute des visiteurs et réciproquement, les rencontres plusieurs fois par semaine avec les résidents des Unités Alzheimer de Contres et de Blois, venant promener

des chiens et câliner des chats, ainsi que nos interventions pédagogiques de sensibilisation sur la bien-traitance et les besoins physiologiques des animaux auprès des enfants, au Refuge ou dans les établissements scolaires. D'ailleurs, de plus en plus, de collèges et Lycées professionnels montent des projets pour nous aider à nous faire connaître, de centres commerciaux qui nous proposent des collectes et de bénévoles ou familles d'accueil qui veulent nous rejoindre. Et fierté du réseau d'entraide que nous avons constitué avec les associations de protection animale.

Le gros souci a été en septembre, avec une épidémie de toux du chenil qui nous a fait fermer le refuge près d'un mois et coûté très cher, puisqu'il a fallu donner des antibiotiques, à presque tous les chiens. Heureusement, nous avions un peu anticipé au printemps en vaccinant les chiens les moins adoptables et même s'ils ont toussé, ces chiens s'en sont vite remis.

Côté chats, après avoir été submergés par les chatons de l'été, avec l'automne est arrivé un nombre impressionnant de félins en mauvaise santé, maladies, malnutrition, affections dues à la consanguinité, leucose féline...Alors, nos soigneurs soignent, réparent, réconcilient les matous avec les humains dont certains les ont fait tellement souffrir.

En 2023, il nous faut achever les derniers travaux, par une mise aux normes du circuit électrique, de l'écoulement des eaux grises du parc, un vestiaire pour les salariés et surtout, l'aménagement du corridor,

avec des chalets et des niches construites par les soigneurs.

Nous avons encore tellement à faire, aussi nous vous remercions chaleureusement de votre soutien à la cause animale, à notre Refuge et à l'affection inconditionnelle que nos animaux savent si bien nous manifester.



SIEOM Calendrier des collectes - Juillet / Décembre 2023

Pour l'adresse : 7 Rue des Carnutes 41200 Millançay

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
01 5a	01 Ma 🚺	01 Ve	01 Di	01 Me	01 Ve
02 Di	02 Me	02 Sa	02 Lu 40	02 Je 😊	02 Sa
03 Lu 27	03 Je	03 Di	03 Ma 🔲	03 Ve	03 Di
04 Ma 🕕	04 Ve	04 Lu 36	04 Me	04 Sa	04 Lu ==
05 Me	05 Sa	05 Ma 🗐	05 Je 🔼	05 Di	05 Ma 🗍
06 Jé	06 Di	06 Me	06 Ve	06 Lu 45	06 Me
07 Ve	07 Lu 32	07 Je 🔼	07 Sa	07 Ma 🗍	07 Je
08 5a	08 Ma 🔲	08 Ve	08 Di	08 Me	08 Ve
09 Di	09 Me	09 Sa	09 Lu 41.	09 Je	09 Sa
10 Lu 28	10 Je 😊	10 Di	10 Ma 🗍	10 Ve	10 Di
11 Ma 🕕	11 Ve	11 Lu 57	11 Me	11 Sa	11 Lu SC
12 Me	12 Sa	12 Ma 🗍	12 Je	12 Di	12 Ma 🗍
13 Je 🗀	13 Di	13 Me	13 Ve	13 Lu 46	13 Me
14 Ve	14 Lu 33	14 Je	14 Sa	14 Ma 🗍	14 Je 🖸
15 Sa	15 Ma 🚺	15 Ve	15 Di	15 Me	15 Ve
16 Di	16 Me	16 Sa	16 Lu 🔍	16 Je 🖸	16 Sa
17 Lu 29	17 Je	17 Di	17 Ma 🔲	17 Ve	17 Di
18 Ma 🗍	18 Ve	18 Lu	18 Me	18 Sa	18 Lu 51
19 Me	19 Sa	19 Ma 🔲	19 Je 🖸	19 Di	19 Ma 🔲
20 Je	20 Di	20 Me	20 Ve	20 Lu 47	20 Me
21 Ve	21 Lu 36	21 Je 📋	21 Sa	21 Ma 🗍	21 Je
22 Sa	22 Ma 🗍	22 Ve	22 Di	22 Me	22 Ve
23 Di	23 Me	23 Sa	23 Lu 43	23 Je	23 Sa
24 Lu 30	24 Je 🔼	24 Di	24 Ma 🔲	24 Ve	24 Di
25 Ma 🗊	25 Ve	25 Lu 39	25 Me	25 Sa	25 Lu 😑
26 Me	26 Sa	26 Ma 🗍	26 Je	26 Di	26 Ma 🗍
27 Je 🔼	27 Di	27 Me	27 Ve	27 Lu 48	27 Me
28 Ve	28 Lu 26	28 Je	28 Sa	28 Ma 🗍	28 Je 😂
29 Sa	29 Ma 🗍	29 Ve	29 Di	29 Me	29 Ve
30 Di	30 Me	30 Sa	30 Lu 1070	30 Je 🖸	30 Sa
31 Lu 31	31 Je		31 Ma 🗍		31 Di

Vacances scolaires Jour férié Widget Information Déchets

Toutes les collectes et consignes de tri depuis votre smartphone!











Le manque d'eau se répète mois après mois, avec un déficit de précipitation depuis le début de l'année. Le débit des cours d'eau sont très préoccupants sur cette période hivernale 2022-2023. Même en cas de pluviométrie excédentaire sur les prochaines semaines, la reconstitution des réserves en eau souterraine reste difficilement envisageable. Par conséquent, le département de Loir-et-Cher est placé en vigilance sécheresse. La situation fait l'objet d'un suivi attentif des services de l'État.

L'arrêté préfectoral est consultable en ligne : ww.loir-et-cher.gouv.fr

Répertoire de nos artisans et commerçants

MENUISERIE AIGRET, Ébénisterie Route de Romorantin 41200 MILLANCAY, Tél. 0254966426 aigretmenuiserie@orange.fr www.aigret-menuiseries.com

ANGEL Artisan coiffeur 8, rue des Carnutes 41200 MILLANCAY, Tél. 0254963418

ANTHEMIS, Drive légumes Bio détail et demi-gros Route de Marcilly 41200 MILLANCAY, Tél. 0254760676 Commande en ligne : : www.jardin-anthémis.fr Patrick.bio@orange.fr

ART PEINTURE MODERNE, sarl MARION et fils, 17 rue du vieux chêne, 41200 MILLANCAY Tél.: 06 82 48 13 27 - 07 50 96 57 24

BAUDOUX Nicolas, Electricité Générale neuf ou rénovation et solaire— dépannage — automatisme — alarme, 35, rue de Monthault 41200 MILLANCAY, Tél. 0254966007 ou 0689947946 nicolas.baudoux@orange.fr

MENUISERIE CHARTRAIN 8, rue des Carnutes 41200 MILLANCAY 06 66 28 06 16

BERRY SERVICES, Espaces verts pour professionnels et particuliers Prestations agricoles, achat et vente de bois, clôtures 63 rte de Vernou - 41200 MILLANCAY, Tél. 0681048783 - julienberry@hotmail.fr

BONNEFOY Rudy, Aménagement et entretien paysager 6, rue de Monthault 41200 MILLANCAY, Tél. 0254960740 - 0622479437 rudy.bonnefoy@hotmail.fr www.destinations-paysages.com

BOUTRON Angeline — A CORPS PARFAIT Prothèses ongulaires — extension de cils, Tél. 0630992623 angeline.boutron@gmail.com facebook acorpsparfaitbyangel

CDO FORMATION 4, rue du Couvent 4 | 200 MILLANCAY www.cdo-formation.fr

CORBEAU, Charpente – couverture – zinguerie 43, rue du 11 novembre 41210 NEUNG/BEUVRON, Tél. 0254836849

COUPE REMIXE – Anaïs PERDEREAU, Transformation artisanale de fruits et légumes – valorisation d'invendus, 41200 MILLANCAY squaw@free.fr facebook.com/couperemixé

DELARBRE Béatrice, Diplômée de l'Ecole du Louvre – Restauration et encadrement de conservation des œuvres sur papier : gravures, lithographies, dessins, aquarelles, Bellevue, route de Vernou 41200 MILLANCAY
Tél. 0619424155 beatrice.delarbre@free.fr

DIVINITY BEAUTY, onglerie, extension de cils Rue des Fossés - 41200 MILLANCAY Tél.: 06 82 78 73 07 - divinitybeauty.dlb@gmail.com

EPI SERVICE – EL HASSAN KALIFI, Epicerie I, rue des Carnutes 41200 MILLANCAY

FANILY WORKSHOP, William/Christal/MAXIME
TATOUAGE ARTISTIQUE, 9, rue des Fossés 41200 MILLANCAY
Tél. 0236 48947 familyworkshop41@gmail.com

FROMONOT Pascale, Formations Bio Sainte Marthe 3, château de Bonnet 36120 ARDENTES, Tél. 0254361391 www.formationsbio.com pascalefromonot@formationsbio.com

GOURMANDISES D'OCEANE, Boulangerie-Pâtisserie-Chocolaterie 2, rue des Fossés 41200 MILLANCAY, Tél. 0254966500

HARAS ATROPA, pension pour chevaux, Domaine de Varennes - 41200 MILLANCAY - Jennifer Malcher - harasatropa@gmail.com

HARAS DE SOLOGNE - 02 54 96 02 92 - 06 07 34 74 20 annick.guenon@orange.fr

IED&Co – SIMOND ALEXANDRE, Hifi – Home Cinéma -Multiroom – Salle de cinéma privée – réseaux wifi – contrôle d'accès – domotique – 3, rue de Varenne 41200 MILLANCAY, Tél. 0683205723 contact@integrationetdomotique.fr

JM GODART, Ferronnerie d'art 3, rue du Plessis 41200 MILLANCAY, Tél. 0788824371 Jm.godart41@orange.fr

Les Grands Etangs, chasse et nature en Sologne Rue des grandes vignes - 41200 Millançay - www.lesgrandsetangs.fr Tél.: 06 82 28 85 56 - 02 54 88 90 79 - contact@lesgrandsetangs.fr

MANTRAILING SEMPER FI, Ecole de chiens de recherche de personnes disparues, Tél. 064559375 I Facebook : MantrailingSemperFi. Site mantrailing-semper-fi.fr

MENUISERIE Aurélien TROUSSELET 4 rue des Camutes - 41200 MILLANÇAY Tél.: 07 84 18 21 91 - Menuiserie Trousselet@gmail.com

MOULAY STREET TRANSPORT, Taxi, trajets toutes distances 24h/24 et 7 j/7 - moulaystreettransport@gmail.com

NUISIBLE SERVICE 41, Hervé Amand, Désinsectisation et dératisation 27 rue du Plessis - 41200 MILLANCAY Tél.: 06 40 35 31 94 - www.nuisibleservice41.fr

PASCAULT Benjamin, Taille de haie et soins aux arbres – abattages délicats – dessouchage – débroussaillage – Elagueur – grimpeur 41200 MILLANCAY, Tél. 0630996756 arbres.nature@gmail.com

PERONA Marc, Le Relais de Sologne, Bar, tabac 4-6, rue des Fossés 41200 MILLANCAY, Tél. 0254966502

PETITET Cindy, Les fils de Cindy, Couture et retouche La Martinière, rue de Varenne - 4 | 200 MILLANCAY Tél.: 06 85 0 | 59 67 - cindypetitet@gmail.com

PLAUT SEBASTIEN, Peinture int. et ext. – Revêtements sols – Ravalement – Vitrerie – Démoussage toitures 8, rue du Couvent 41200 MILLANCAY, Tél. 0254960850 0671117820

ROBINEAU CARROSSERIE, Tôlerie – Peinture Les Fossés 41200 MILLANCAY, Tél. 0254960479

SCIERIE DE MILLANCAY, Charpentes – Débit sur liste – Chêne, Pin, Peuplier Douglas – Mirador Chêne, Vente tout public 17, rue des Fossés 41200 MILLANCAY, Tél. 0254966487 - Fax: 0254960291, www.scierie-millançay.fr info@scierie-millancay.fr

VAUQUELIN David, Plomberie – chauffage – électricité 12, rue du Colombier 41200 MILLANCAY, Tél. 0236386036 ou 0643805881 davidvauquelin@live.fr

MILLANÇAY

CHAMP DE FOIRE RUE DU PLESSIS FACE A LA SALLE DES FÊTES

VENDREDI 4 AOÛT 2023 20hon





concert gratuit

Kerosen s'approprie les grands classiques du répertoire à travers une interprétation à la fois fidèle aux créations et personnelles : David Bowie, Police, U2, INXS, Depeche Mode,

Sting, Lenny Kravitz, The Beatles, Led Zeppelin, Deep Purple, Rolling Stones...

Avec Élie Gaulin, guitare et chant Bruno Ramos, basse et chant Julien Dorsemaine, batterie et chant

Buvette et Restauration sur place